



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Stratégie du Gouvernement pour désenclaver le territoire lors du déconfinement

Question au Gouvernement n° 3062

Texte de la question

STRATÉGIE DU GOUVERNEMENT POUR DÉSENCLAVER LE TERRITOIRE LORS DU DÉCONFINEMENT

M. le président. La parole est à Mme Josy Poueyto.

Mme Josy Poueyto. Ma question s'adresse à M. le secrétaire d'État chargé des transports.

Conséquence de la pandémie de covid-19, le choc économique en cours est immense. La relance est engagée et le Gouvernement a pris – et prendra encore, à juste raison – des mesures ambitieuses pour la stimuler. Le pays a également besoin de confiance, qui est un levier décisif en de telles circonstances.

Il sera tout aussi important d'assurer la totale circulation des biens et des personnes pour relever le défi économique partout en France. Or, force est de constater que certaines régions pourraient souffrir d'une nouvelle forme d'enclavement. Je pense ici à des territoires très éloignés de Paris, où le train et l'avion ne répondent pas aux attentes locales.

C'est le cas dans ma circonscription, à Pau : nous y accueillons de grandes entreprises de l'énergie comme Total et Terega, des entreprises des filières aéronautique et agroalimentaire comme Safran et Euralis, ou encore celles du bassin industriel de Lacq. Des milliers d'emplois en dépendent, directement et indirectement. Les équipes ont toujours besoin de se déplacer car les outils de télétravail ne font pas tout. Paris reste un point de passage obligé. Au départ de Pau, il faut parfois sept heures de train pour s'y rendre.

À cela s'ajoutent les projections concernant le trafic aérien qui devrait rester réduit : contre toute attente, malgré le début de la reprise, Air France n'a pas annoncé de hausse du nombre de ses rotations entre Pau et Paris, et proposera seulement deux vols par semaine à partir du 15 juin. Avant la crise, la compagnie en assurait une dizaine au quotidien. C'est un très mauvais signal adressé aux acteurs économiques, et j'associe à mon inquiétude celle des parlementaires béarnais – nous avons pourtant alerté le Gouvernement dans un courrier commun daté du 5 mai – et celle du maire de Pau, François Bayrou.

Alors que l'État participe au capital d'Air France, que comptez-vous entreprendre, pour augmenter les cadences, afin que ne s'ajoutent pas à la crise conjoncturelle des tensions d'ordre structurel ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports.

M. Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'État chargé des transports. Je vous remercie pour votre question qui me permet de faire un point d'étape sur la stratégie de déconfinement dans les transports, dont la deuxième phase débute aujourd'hui.

Je tiens à rappeler que la première phase avait pour objectif de permettre les déplacements nécessaires. Dans ce but, nous avons travaillé à augmenter très fortement l'offre tout en contrôlant le niveau de fréquentation, notamment grâce au recours au télétravail, que vous avez rappelé, et à la mise en place de filtres qui ont permis la bonne application des règles sanitaires, parmi lesquelles le port du masque, qui a été respecté à 95 % dès le premier jour.

Nous entamons aujourd'hui une deuxième phase qui vise, dans la mesure où la situation épidémiologique le permet, à augmenter l'offre de manière significative. Désormais, 100 % des sièges sont disponibles, et nous visons la circulation de 100 % des trains d'ici à la mi-juin. Par ailleurs, avec la suppression de la règle des 100 kilomètres, le trafic sur certaines lignes intérieures essentielles, dont celle que vous avez citée, peut reprendre de façon progressive, contrôlée et organisée ; la réouverture de l'aéroport d'Orly est prévue pour le 26 juin.

Pour répondre à votre question concernant la desserte de Pau, sujet sur lequel j'ai eu l'occasion d'échanger avec François Bayrou, sachez que l'aéroport de la ville devrait rouvrir le 15 juin. Les vols actuellement programmés correspondent à la demande anticipée, soit 15 à 25 % du taux de remplissage habituel. Dans un premier temps, dix vols hebdomadaires sont prévus. Cette reprise est similaire à celle observée pour les villes de Brest et Montpellier. Par ailleurs, deux liaisons ferroviaires quotidiennes sont assurées avec Paris ; la desserte reviendra à quatre allers-retours quotidiens d'ici à la mi-juin.

Soyez assurée, madame la députée, que le Gouvernement est pleinement mobilisé pour que le déconfinement se déroule de manière harmonieuse partout sur le territoire. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Josy Poueyto](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3062

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 juin 2020](#)